



**PRÉFET
D'ILLE-
ET-VILAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale
des Territoires
et de la Mer**

SEB
Service Eau et Biodiversité
Pôle Planification Eau et Biodiversité - Unité Biodiversité

Rennes, le 9/05/2023

Objet : Synthèse de la consultation du public - Demande d'autorisation pour l'abattage d'arbres d'alignement dans le cadre du projet de construction du centre sportif et administratif du Stade Rennais FC

Note de synthèse de la consultation du public

En application de l'article L.123-19-2 du code de l'environnement concernant la mise en œuvre du principe de participation du public à la préparation des décisions relatives à l'environnement, le dossier de demande d'autorisation et ses pièces annexes ont été mis à la consultation sur le « portail internet des services de l'Etat en Ille-et-Vilaine », du 3 au 17 avril 2023 inclus.

Les observations éventuelles du public pouvaient être transmises dans les mêmes délais à la DDTM par voie électronique à l'adresse suivante :

ddtm-seb@ille-et-vilaine.gouv.fr

Aucune observation n'a été formulée.

L'arrêté préfectoral de dérogation a été signé le 9 mai 2023.

Le Chef de l'Unité Biodiversité

Sébastien JIGOREL